

**LE BOIS DU TRAIT-CARRÉ PROTÉGÉ IN EXTREMIS :  
UN RAPPORT RECOMMANDE D'ADOPTER UNE VISION GLOBALE POUR LE CENTRE-VILLE**

**Laval, le 9 août 2018.** – Le *Conseil régional de l'environnement de Laval* (CRE) et les *Amis du Boisé du Souvenir* rendent public aujourd'hui un rapport d'expertise portant sur le dossier du Trait-Carré. Même si les élus ont adopté une résolution visant à protéger en totalité l'espace vert situé au centre-ville, l'avenir du milieu naturel est matière à conjectures. Conservation intégrale, projet d'une école verte ou parc public voué aux infrastructures de loisirs, divers scénarios seront avancés. Mettant l'accent sur la nécessité d'adopter une vision globale pour le centre-ville, le rapport recommande la création d'un corridor vert dans lequel le Trait-Carré jouerait un rôle écologique, éducatif et social.

Pour justifier cette recommandation, le rapport offre une première caractérisation du Trait-Carré et évalue les impacts de l'urbanisation, comme le recul de la canopée et les îlots de chaleur. L'étude souligne aussi les bienfaits sociaux des espaces verts en milieu urbanisé. En guise de perspective d'avenir, l'élaboration d'un corridor écologique qui relirait le Boisé du Souvenir au secteur Armand-Frappier est vue comme une solution durable à la nécessité de consolider des milieux naturels.

Reconnaissant que le Bois du Trait-Carré est un maillon important dans l'équilibre écologique du centre-ville, le rapport insiste sur son potentiel de connectivité avec d'autres milieux naturels. Pour Magali Noiseux-Laurin, du CRE de Laval : *«Quoi qu'on ait pu croire le contraire, le Bois du Trait-Carré est important pour le maintien de la biodiversité au centre-ville. Sa localisation, entre deux milieux naturels existants, lui offre une pertinence écologique nouvelle, c'est pourquoi on devrait travailler à le connecter à d'autres milieux naturels afin de le consolider sans tarder.»*

Considérant la nécessité de mettre en place des mesures de mitigation pour accroître la résilience de la ville face aux changements climatiques, Denise Leahy, des Amis du Boisé du Souvenir, ajoute que *«la protection du Trait-Carré fait partie d'un ensemble d'éléments qui doivent être pris en compte dans l'aménagement d'un centre-ville durable, à échelle humaine. Tant l'élaboration d'un corridor vert, le maintien des paysages, qu'un plan énergétique de verdissement devraient faire partie des priorités de la ville. C'est pourquoi j'invite M. Larochelle à renoncer à son projet d'école !»*

Le rapport de 87 pages est disponible au lien suivant : <http://credelaval.qc.ca/bois-du-trait-carre/>

- 30 -

*Les Amis du Boisé du Souvenir*  
Denise Leahy, Dr. Ing., Daniel Desroches, Ph.D.  
8-748, Av. Ampère, Laval, 450 933-3969



Le CRE de Laval  
Magali Noiseux-Laurin, chargée de projet  
3235, boul. Saint-Martin Est, Local 218

